



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
23.09.2014

L'an deux mille quatorze et le vingt neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/95

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mr RASKOPF, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme HOLLINGER-CHAILLET, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mr BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absente : Mme Vanille PESA : Procuration à Mr SOULA

Secrétaire : Mr MARTY.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire a acté la création de 4 commissions communautaires appelées à donner leur avis sur les questions et dossiers relevant de leur champ d'action :

- la commission proximité travaux : délégations voirie - éclairage public - propreté
- la commission environnement : délégations assainissement - prévention des crues - collecte - traitement des déchets - développement durable - sentiers de randonnées - biodiversité trame verte trame bleue - plan climat territorial
- la commission mobilité - habitat - urbanisme : délégation habitat - gens du voyage - SCOT - plan paysage - transports urbains - déplacements doux - parcs de stationnement
- la commission culture - sports - politique de la ville : délégation réseau des médiathèques - équipements sportifs - relais d'assistantes maternelles et politique de la ville.

Pour permettre une représentation de toutes les communes et un fonctionnement efficace de ces instances, il a été décidé que chacune des commissions serait composée d'un titulaire et d'un suppléant par commune, auxquels s'adjoindront les élus membres du bureau en qualité de membres de droit de toutes les commissions. Le conseil communautaire a souhaité que le choix des représentants de la commune puisse porter sur tout conseiller municipal.

6 voix CONTRE
Adopté à la majorité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE pour faire partie de ces commissions communautaires :

- la commission proximité travaux : Jean Piere SOULA et Vincent CROUZET.
- la commission environnement : Bernard GRIALOU et Alain FABRE
- la commission mobilité - habitat – urbanisme : Michel MARTY et Antoine GUIRAUD
- la commission culture - sports - politique de la ville : Joëlle VILLENEUVE et Julien LE ROCH.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général